

Projet Pédagogique

2023

Les

Mascottes
Accueil de loisirs

Vallée
de l'
Homme
Communauté de Communes

75 allée du Square

24290 Aubas

☎ 09.67.40.79.72

@ r.separt@cc-vh.fr

Sommaire

- 1 - Présentation**
- 2 - L'équipe d'animation**
- 3 - Le rôle de chacun**
- 4 - Nos objectifs pédagogiques**
- 5 - Fonctionnement de l'ALSH**
- 6 - Journée type détaillée**
- 7 - Les besoins de l'enfant**
- 8 - Projets 2022/ 2023**

1 - Présentation

L'ALSH « Les Mascottes » a ouvert ses portes en 2005. Il s'agit d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement avec une capacité d'accueil de 47 enfants.

L'organisme gestionnaire est la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme.

La structure est ouverte de 7h30 à 18h30 durant les Mercredis et vacances scolaires, de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 sur le temps périscolaire.

Ce bâtiment, bâti sur deux étages comporte deux salles d'activités, une grande salle de motricité, un bureau, des sanitaires, des vestiaires et un espace extérieur clôturé. La salle de repos et le réfectoire (bâtiments municipaux) sont mutualisés avec l'école d'Aubas. L'aménagement des locaux est adapté aux besoins des enfants en fonction de leurs âges afin qu'ils puissent s'approprier les lieux.

Nos valeurs éducatives :

Le Projet Pédagogique de l'ALSH « Les Mascottes » traduit l'engagement de notre équipe envers les enfants à travers les objectifs que nous nous sommes fixés et concrétise les valeurs de notre Communauté de Communes exprimées par le Projet Educatif. Considérant que notre structure est une entité inscrite dans une démarche d'éducation populaire nous nous devons d'accompagner et préparer l'enfant à avoir une vie individuelle dans la société. Pour cette raison l'équipe éducative s'attache cette année à des valeurs telles que :

- La Co-éducation
- La liberté
- Le vivre ensemble
- L'équité / égalité
- Le respect

2 - L'équipe d'animation

Au quotidien notre équipe s'investit et déploie l'énergie nécessaire pour atteindre les buts fixés, en oubliant jamais que les enfants sont sur des temps de loisirs et de détente. Elle met en place des projets d'animations qui font échos au projet pédagogique ou aux demandes des enfants. Afin de s'inscrire dans une démarche de dialogue l'équipe est disponible et à l'écoute des familles afin d'instaurer une relation constructive et de confiance.

Rosita en tant que directrice, encadre, gère, anime, évalue et coordonne le travail de l'équipe d'animation. Sur cette année 2023, elle est assistée par Kévin, en formation BAFD. Ensemble, ils veillent au respect de la réglementation, se tiennent informés des éventuelles évolutions et communiquent largement avec l'équipe éducative. Ils assurent le bon encadrement et l'évaluation des stagiaires et sont les garants du Projet Pédagogique.

Elodie, Laurence, Colette, Kathy, Chantal et Amélie, animatrices diplômées BAFA ayant chacune sa spécificité, s'efforcent d'atteindre les objectifs fixés dans un climat d'entraide et d'échanges le plus agréable possible. Cette équipe s'assure de la sécurité physique, morale et affective des enfants, les respecte, est toujours à leur écoute et les motive.

Le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs n'est possible que grâce à l'action collective des personnels dit « Technique » (agents techniques, agents d'entretien et restauration). Ils sont des membres à part entière de l'équipe éducative et interviennent parfois sur divers projets.

Durant ces vacances, nous accueillons des stagiaires (BAFA, BPJEPS, CAP, stage d'observation, ...) Il est primordial d'accueillir au mieux ces stagiaires et de mettre en place un suivi le plus individualisé possible afin de créer un environnement propice à l'apprentissage des différentes compétences nécessaires à l'animation.

3 - Le rôle de chacun

Le Directeur

Le directeur est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants, mais aussi de l'encadrement de l'équipe d'animation (constitution et soutien des équipes, déclarations administratives, réunions de préparation, évaluations, suivi des stagiaires, communication avec les familles, rédaction du projet pédagogique, gestion du budget, des emplois du temps, application du respect de la législation et de son évolution...).

Il doit veiller au bon fonctionnement de l'ALSH et au bon déroulement des activités, tout en faisant respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Il est garant de la mise en place du projet pédagogique. Il pourra être de façon ponctuelle sur le terrain afin d'appuyer et soutenir son équipe.

L'Adjoint

Il participe à la gestion et à l'encadrement de l'équipe d'animation en collaboration avec le Directeur. Il assure son remplacement fonctionnel lors de l'absence de ce dernier.

Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et l'équipe de direction en assurant avec le directeur le suivi, la formation et l'évaluation des animateurs et notamment des stagiaires.

Responsable, il suivra les consignes du Directeur, travaillera avec lui « main dans la main » afin de mettre en application avec l'équipe le Projet Pédagogique établi.

L'Animateur

Il doit être :

- Responsable et cohérent,
- Dynamique et enthousiaste,
- Pédagogue, juste, patient et à l'écoute des enfants,
- Ponctuel et disponible,
- Poli et respectueux,
- Autonome, innovant et créatif.

Il doit savoir :

- Motiver les enfants et être force de propositions,
- Expliquer, aider et encourager,
- Se positionner et veiller à sa posture,
- Avoir un véritable esprit d'équipe,
- Préparer, animer et mener des activités variées (manuelles, artistiques, sportives...).
- Respecter la réglementation en vigueur et les règles de sécurité
- Répondre aux besoins de l'enfant (sécurité matérielle et affective)
- Evaluer ses actions

Les Stagiaires

Ils apprennent et découvrent les métiers de l'animation, ils peuvent être déclarés comme encadrant (BAFA, BPJEPS, ...) ou seulement être en posture d'observation (stage MFR, stage découverte école, ...).

Ils participent à l'animation et à la vie quotidienne de la structure tout en étant aiguillés et accompagnés durant son stage.

La Cantinière

En partenariat avec l'équipe de direction, elle prépare des plats tout en sachant les équilibrer et choisit les produits qui serviront à leur élaboration, en contribuant à l'évolution des menus (ex. saisonnalité).

Elle applique les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Les agents techniques

Ils contribuent à l'entretien de la structure et de ses abords et répondent si nécessaire aux sollicitations de la direction.

Les intervenants extérieurs

Ils sont sollicités suivant nos besoins et projets menés, afin d'apporter aux enfants une connaissance technique plus approfondie ou une autre forme d'approche sur le thème travaillé.

Ces intervenants peuvent émaner de structures associatives (ex Les Francas), ils peuvent être également auto-entrepreneurs (sculpteurs, danseurs, sophrologues....

4 - Nos objectifs pédagogiques

Objectifs généraux	Objectifs Opérationnels	Moyens mis en œuvre	Critères d'évaluation
<p>1 - Favoriser l'implication et la participation de l'enfant dans la vie de la structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lui permettre, dans la mesure du possible, le choix des activités et la possibilité de ne rien faire - Être à l'écoute, répondre à ses questionnements et l'associer aux prises de décision le concernant en l'incitant à être force de proposition - L'impliquer dans les tâches collectives - Laisser l'enfant expérimenter et se tromper 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant devient un acteur à part entière de ses vacances, il peut, en entente avec l'équipe d'animation, proposer des activités directement ou indirectement (boite à idées) - Les règles de vie sont construites par les enfants avec le soutien de l'équipe - Les plannings peuvent être modifiés en fonction de l'état de fatigue. - Laisser du temps libre à l'enfant en fonction de ses besoins et envies. - Les tâches collectives, la préparation de certaines activités ou les changements importants concernant la vie du centre sont réalisées en concertation avec les enfants. 	<p>Dans les différents groupes plusieurs enfants sont force de proposition et s'impliquent dans la réalisation d'une activité ou d'un projet</p> <p>Le groupe est capable de proposer et participer à la création d'activités avec l'aide d'un animateur qui les aiguille sur la faisabilité du projet</p> <p>Le groupe a participé à l'élaboration des règles de vie et s'est engagé à les respecter.</p> <p>L'enfant est capable de se positionner dans des activités de son choix. L'animateur est capable d'adapter ses animations aux choix des enfants</p>

<p>2 - Permettre à l'enfant de découvrir son environnement proche</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte et sensibilisation à l'environnement naturel et matériel proche - Découverte et participation à des activités sportives, culturelles et artistiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - À travers la pratique d'activités sportives et/ou culturelles, l'enfant sera confronté à son environnement proche. - Mise en place d'activités de type randonnées ludiques (géocaching ou autre) - Visites du patrimoine local - Organisation de balades nature - Temps d'activités proposés avec des intervenants « Nature » et « sportif » - Mise en place d'ateliers de « Santé environnementale » adapté aux tranches d'âges des enfants - Mise à disposition d'un composteur et d'un lombricomposteur ainsi qu'un élevage de Phasme - Ateliers de jardinage 	<p>Le groupe est capable de reconnaître son environnement et peut nommer plusieurs lieux spécifiques. (Patrimoine et environnementaux) (Certains enfants sont capables de nommer un monument ou un lieu observé durant les sorties (églises, châteaux, étang, rivière, ...)) Les plus grands sont capables de nommer des monuments classiques et des lieux spécifiques vus durant les vacances lors d'un jeu quiz de type olympiade. Le groupe acquiert des connaissances (qu'il peut retranscrire oralement) sur les sports pratiqués et les lieux parcourus ou visités. Certains enfants peuvent citer une règle de jeu d'un sport pratiqué et/ou une particularité d'un lieu visité. Certains enfants peuvent citer plusieurs règles du jeu de plusieurs sports pratiqués et plusieurs particularités d'un des lieux visités.</p>
--	--	---	---

<p>3 - Favoriser l'implication des parties extérieures et mener des actions en faveur de la parentalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Repenser l'accueil et la communication à destination des familles, expérimenter et mettre en place de nouvelles approches (questionnaire annuel) - Solliciter et promouvoir la participation d'intervenants extérieurs sur certains projets et activités. - Impliquer d'avantage les parents dans la vie du centre en les invitant à participer ou donner leurs avis. 	<p>-Intervention de plusieurs associations accès sur l'implication et la participation des enfants à l'activité proposée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de temps d'accueil ou les familles peuvent rester un moment avec leurs enfants (café du matin, goûter...) - Création d'une escape-game, d'une chasse aux trésors, mise en place d'un spectacle. - Organisation d'une soirée conviviale en fin de vacances de type « Auberge Espagnole » avec présence de l'équipe et des familles (invitation avec inscription). Cette soirée est l'occasion de restituer et présenter sous diverses formes les moments fort des vacances 	<p>Retours et implications des familles dans les évènements proposés par l'ALSH</p> <p>Bilan spécifique des intervenants et des enfants sur les activités vécues en communs</p> <p>Les enfants, les intervenants et les animateurs ont été capables de créer et proposer une représentation théâtrale, une escape-game, une chasse aux trésors</p>
--	---	--	--

5 - Fonctionnement de l'ALSH

L'ALSH « les Mascottes » accueille pour les périodes de vacances (sauf Noël), des enfants de 3 à 13 ans venant de tout milieu socioculturel, de 7h30 à 18h30, avec la possibilité d'accueil à la demi-journée avec ou sans repas.

Les enfants ont choisi les noms de leurs groupes :

- Les Pikachus pour les 3-5 ans
- Les Invincibles pour les 6-7 ans
- Les Loups Gris pour les 8-9 ans
- Les Loups Blancs pour les 9-13 ans
-

En accueillant des enfants d'âges différents, nous devons être vigilants sur le respect du rythme de vie de l'enfant et cela passe en outre par une organisation de la journée dans laquelle sont mis en place des temps de sieste ou de repos.

En tant qu'accueil de loisirs nous évoluons dans un lieu où l'enfant découvre la vie en collectivité. Pour le bon fonctionnement de la structure nous avons mis en place un règlement intérieur ainsi qu'une charte de vie élaborée avec les enfants afin de promouvoir le « Vivre ensemble ».

En tant qu'acteur de la coéducation, une de nos missions est d'accompagner les enfants à construire leur personnalité et à devenir de futurs citoyens. Aider les enfants à grandir passe par l'accompagnement de l'apprentissage de l'autonomie et par une forte implication dans la vie quotidienne de l'accueil en laissant les enfants être force de proposition. L'objectif étant de faire de notre structure un véritable lieu de vie « appartenant aux enfants ».

Depuis plusieurs années notre collectivité s'est engagée dans une démarche de développement durable. Pour cette raison nous proposons aux enfants de la collectivité des goûters et encas Bio tous les jours.

Grâce au label de HSEN le nettoyage des locaux est réalisé avec des produits « sain » respectueux de la santé et de l'environnement mais répondant aux normes de désinfection.

Accueil d'enfant(s) porteur(s) de handicap(s)

Si nous nous trouvons à un moment donné dans une situation d'accueillir un ou des enfants porteurs de handicap, nous nous inscrirons dans une démarche de préparation et de dialogue avec les enfants, les familles et les équipes pédagogique pour préparer au mieux l'accueil.

Temps d'évaluations et de réunions :

Ils peuvent se présenter ainsi :

- Une évaluation journalière avec les enfants (durant les vacances, mercredis)
- Des évaluations ponctuelles si besoin
- Une évaluation et un bilan en fin de vacances
- Des échanges et réunions d'informations avec les parents

6/ La Formation

Notre équipe étant composée en grande majorité d'animateurs permanents elle est amenée à se poser régulièrement des questions sur ses pratiques et des temps de formation interne peuvent être mis en place :

- Une fois par mois un animateur propose une animation, un atelier ou une formation aux autres membres de l'équipe. Cela permet de se confronter au regard des autres, tester des animations inconnues ou improbables, mais surtout cela permet d'évaluer et échanger en interne sur nos pratiques et postures d'animateur. Les métiers de l'animation sont en constantes évolution et demandent de s'adapter quotidiennement à notre public. La remise en question permanente est une des clés pour y parvenir.
- Par ailleurs, le CNFPT propose tout au long de la carrière des formations diverses et variées

6 - Journée type détaillée

Horaires	L'enfant	L'animateur – (Le directeur)
7h30 – 8h30	<p>Ouverture de la structure.</p> <p>Les parents transmettent les informations qu'ils jugent nécessaires et ceux qui le souhaitent accompagnent leurs enfants jusqu'au vestiaire, les enfants se lavent les mains, un dernier câlin du matin et les parents quittent le centre.</p> <p>De 7h30 à 8h30 les enfants sont en jeux libres, mais un pôle d'activité peut être mis en place. Avec l'aide de l'animateur les enfants peuvent s'occuper des petites bêtes du centre. (Poisson, phasmes, lombric)</p>	<p>L'animateur accueille les familles et les enfants (dehors si le temps le permet ou sinon au rez-de-chaussée) Proposition d'une boisson chaude aux parents....</p> <p>Il note toutes les informations importantes transmises par les parents ou les enfants dans le cahier de transmission.</p> <p>Il vérifie et inscrit au fur et à mesure les enfants arrivés sur le cahier de présences.</p> <p>Sur demande des enfants, ou s'il le souhaite, l'animateur peut mettre en place un pôle d'activité simple que les enfants peuvent suivre en autonomie.</p>
8h30 – 10h00	<p>Tous ceux qui le souhaitent peuvent s'installer à une table et aider à préparer le nécessaire pour prendre un encas mis à disposition jusqu'à 9h30</p> <p>Lorsque l'accueil se fait à l'intérieur, les enfants de plus de 6 ans sont invités à monter à l'étage.</p> <p>Les enfants qui le souhaitent et dans la mesure du possible, peuvent proposer des idées d'activités et/ou aider à préparer les animations de la matinée.</p>	<p>Supervise le bon déroulement du temps, organise et accompagne le temps de l'encas.</p> <p>Un deuxième animateur arrive à 8h30, ce qui permet de soulager celui qui était d'ouverture en séparant le groupe d'enfants.</p> <p>De 9h00 à 10h00 les autres animateurs prennent leurs postes et se répartissent dans leurs groupes respectifs. En accord avec l'équipe ce temps peut être utilisé pour mettre en place les activités de la matinée. Les enfants peuvent être force de proposition, l'animateur doit prendre le temps de les écouter et convenir avec eux du déroulé.</p>
10h00 – 12h00	<p>L'enfant choisit une des activités proposées à son groupe et y participe au mieux, OU choisit (lorsque c'est possible) de ne rien faire.</p>	<p>Veille au bon déroulement et à l'inclusion de chacun des enfants participant à l'activité.</p> <p>Il garde aussi un œil sur les enfants non-participants</p>

		Si l'activité s'arrête avant 12h00 l'animateur convient avec les enfants de la marche à suivre en attendant l'heure du repas.
12h - 13h30	Se lave les mains, aide à mettre le couvert et s'installe où il souhaite à table. Il participe activement au repas en aidant les animateurs dans les petites tâches (aller chercher de l'eau, du pain, ou un balai etc). Débarrasse et lave sa table.	Se lave les mains, veille à ce que chacun soit installé avant de commencer le repas. Les animateurs s'installent pour manger, mais sans default de surveillance et aide la cantinière ou les enfants qui en ont besoin durant toute la durée du repas.
13h30 - 14h00	Se pose pour digérer ou part en activités libres, les moins de 6 ans et ceux qui le souhaitent partent en temps calme, puis à la sieste.	Mène ce temps avec pédagogie. Permet aussi à l'équipe d'échanger et récupérer un peu. Temps de roulement pour les pauses conseillées. Attention accrue ! Pas de default de surveillance. (suivant l'effectif) 2 animateurs accompagnent le groupe d'enfants qui va à la sieste puis l'un d'entre eux revient une fois les derniers couchés.
14h30 - 16h00	Choisit une des activités proposées et y participe au mieux, OU choisit (lorsque c'est possible) de ne rien faire.	Veille au bon déroulement et à l'inclusion de chacun des enfants participants à l'activité. Il garde aussi un œil sur les enfants non-participants et essaye de motiver les enfants n'ayant pas participé le matin. Si l'activité s'arrête avant 16h00 l'animateur convient avec les enfants de la marche à suivre en attendant le moment du goûter.
16h - 16h45	Durant ce temps, l'enfant est libre de venir goûter lorsqu'il le souhaite. Il se lave les mains et peut participer à l'installation du goûter et à la distribution auprès de ses camarades, puis il s'installe pour goûter ou il le souhaite. Les derniers enfants encore endormi dans la salle de repos sont réveillés par l'animateur.	Le goûter se déroule entre 16h00 et 16h45 chaque enfant est libre de goûter durant ce laps de temps. L'animateur distribue nourriture et boisson. Goûte avec les enfants. Se mêle à eux pour discuter et avoir un retour sur les activités de la journée. Veille à ce que chaque enfant puisse goûter et boire dans de bonnes conditions. L'animateur qui s'est occupé de la sieste accompagne les enfants qui se réveillent et à 16h00 il réveille les derniers encore au lit.

17h-18h30	En fonction de son groupe et de ce qui est convenu avec l'équipe d'animation, l'enfant est libre d'aller et venir dans le centre en informant les animateurs de sa position. Un temps de rangement collectif est mis en place	<p>Accueil des familles et échanges avec elles, les parents peuvent utiliser ce temps pour rester avec leurs enfants au centre et les voir évoluer. L'animateur échange avec eux et leur restitue les informations importantes, il s'assure de l'identité des personnes qui viennent chercher les enfants.</p> <p>Au fur et à mesure de leurs départs les enfants sont rayés du cahier de présence</p> <p>L'animateur qui débauche s'assure avant de partir que les taux d'encadrements sont respectés, sinon en accord avec l'équipe il reste plus longtemps jusqu'à ce qu'il puisse partir sans laisser ses collègues en difficulté. (Bon sens)</p>
18h30		Si nécessaire, sur demande d'un animateur ou de la direction un temps de réunion peut être positionné sur ce créneaux horaires. (Evaluation, points précis, etc ...)

8 - Projets 2022/2023

Des projets suivent leur cours et de nouveaux naissent

- *Les Petits ambassadeurs de la Biodiversité :*

En 2021 un projet a été lancé autour de la Biodiversité de notre territoire.

L'année dernière le but était de faire prendre conscience aux enfants des atouts et contraintes liés à la biodiversité dans leur environnement proche. Cette année, grâce aux « Petits ambassadeurs de la biodiversité » nous sommes en relation avec des organismes spécialisés (conservatoire botanique, CEN, Fauna et les enfants du pays de Beleyme) qui vont nous accompagner et nous aider à rendre les enfants acteurs de la préservation de la Biodiversité.

- « Ramène ta fraise » (projet existant)
- Le jardin des Haricots bleus : animation nature
- Escape game - stage vacances février
- So'Relax
- Séjour estival
- Rencontres inter-centre
- Brikabrak : atelier et spectacle en février
- Le Chaudron : atelier et spectacle en mars
- Maison de Protection des Familles : ateliers sur la prévention

L'accueil de loisirs « Les Mascottes » reste un lieu de convivialité, de rencontres, de loisirs et d'éducation. Par ce projet pédagogique, nous souhaitons montrer au plus grand nombre ce que nous faisons et ce que nous défendons.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre pour poser des questions, vous intéresser à nos objectifs et à leurs mises en application !

Nous serons là pour vous répondre.

Pour nous suivre : www.cc-valleedelhomme.fr